

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

Le 7 juillet 2014

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le septième jour de juillet 2014 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau sont présents les conseillers et conseillers : France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Environ 6 personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h32.

92-14

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

93-14

Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juin 2014

Proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

94-14

Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 juin 2014

Proposé par France Boulet

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

La première période de questions est ouverte à 19h34.

Les trois panneaux de sensibilisation à la sécurité à vélo seront installés au stationnement de l'église, au stationnement de l'Hôtel de Ville et au parc près du pont couvert.

95-14

Avis concernant le fauchage des bords de routes

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

Et résolu que l'entrepreneur soit rencontré pour lui faire part de la mauvaise qualité du travail effectué lors de la première coupe. Le chèque du premier paiement sera retenu jusqu'à cette rencontre.

ADOPTÉ

96-14

Travaux d'entretien divers en voirie

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu d'autoriser les travaux suivants :

- Au barrage : la teinture du plancher de la passerelle, le changement du contreplaqué recouvrant la prise d'eau, l'enlèvement d'un tronc d'arbre mort;
- Dans le parc Fournier : enlèvement d'un arbre mort et demande d'un estimé pour l'élagage des arbres;
- L'entretien : rafraichissement de la peinture des trois panneaux en bois de Notre-Dame-de-Stanbridge;
- Au pont couvert, effectuer les recommandations du Ministère des Transport du Québec suite à l'inspection de décembre 2013;
- L'envoi d'un avis aux propriétaires des boîtes aux lettres "abandonnées". La liste sera dressée par l'inspecteur en voirie.

ADOPTÉ

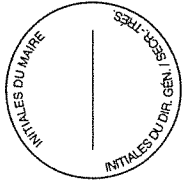
Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

97-14

Comptes à payer

0797



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

Proposé par Daniel Tétreault
Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (mai 2014) payé	219,88
Cotisations employeur provinciales (mai 2014) payé	1 717,73
Élus	1 763,58
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	9 280,41
Pompiers (sal.+ vac) préposé à l'entretien, aide voirie	3 331,23
Personnel électoral (juillet 2014)	2 670,40
Réjean Lemaire (km Cowansville)	43,20
Béatrice Travers (hébergement, repas, Congrès ADMQ)	422,48
Jérémie Coulombe (km formation pompier)	34,00
Michel Asselin (dépenses fête de la Pêche)	328,19
Gisèle Bonhomme (46 livres du Colisée du Livre,et km pour bibliothèque municipale)	395,20
Gérald Duval (fauchage bord de routes, 1ère coupe)	937,05
Nopac (collectes matières résiduelles)	3 112,75
Régie intermunicipale (enfouissement 16 560 kg)	1 060,67
Sani-Éco (recyclage 6 730 kg)	287,30
Bell mobilité (cellulaire) payé	49,28
Hydro-Québec (éclairage public) payé	589,13
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	579,59
Hydro-Québec (caserne) payé	355,73
Hydro-Québec (site de traitement et postes de pompage) payé	1 206,00
Télébec (caserne) payé	217,87
Télébec (site de traitement) payé	85,23
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	248,93
Épicerie Gendreauit (essence voirie et SSI,quincaillerie)	755,77
Petite caisse (timbres,produits entretien,papeterie, repas élections, km élu)	326,65
Poste Canada (Ami juin)	36,10
Excavation CMR inc (branchement égouts municipaux , retaxé au propriétaire)	5 171,15
J.A.Beaudouin Construction Itée (pierre 0-3/4 3 tonnes, criblure 1,5 t)	126,47
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,37
Groupe Guérin (location système UV, 3 mois)	158,64
Rona Lesvesque (pieux, bois, corde, quincaillerie pour Parcs des Pionniers, Barrage)	165,76
Seney électrique inc (réparation éclairage public, remboursé par CM3)	85,31
Techno Contrôle 2000 inc (rechargement , inspection cylindres,)	55,19
Aréo Feu Ité (joints pour SSI)	54,37
Garage Laverdière (crochets, huile transmission, réparation graisseur tracteur Voirie)	258,71
Généralrice Drummond (Test et entretien annuels des 3 génératrices)	1 673,26
P.A.Le Riverain-Bedford (acétone)	9,91
Moto Sport G & L enr (fil coupe herbe voirie)	44,79
Écono-Mousse (papier mains,papier hygiénique, sacs poubelle)	199,78
Biovet inc. (analyses d'eau potable)	25,86
Municipalité de Sainte Sabine et East Farnham (km congrès ADMQ, Québec)	76,00
MRC du Haut-Richelieu (formation 2 officiers 2ème versement sur 2)	1 385,59
Financière banque Nationale (intérêts règlement d' emprunt 335-11, camion citerne)	1 258,23
Serres et pépinière Champlain (plantes annuelles, paniers suspendus, terre , engrais)	704,86
Librairie moderne (42 livres pour la bibliothèque municipale)	1 128,74
Les Éditions juridiques FD (bulletins de vote)	600,75
École Saint-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge (loyer bibliothèque 2014-2015)	2 305,89
CIB informatique (contrat annuel géomatique)	339,18
Robert Bourgeois (fauchage parc Fournier)	280,00
Toilettes portatives Sanibert (location de 2 toilettes sèches)	287,44
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats)	1 517,87

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

ADOPTÉ

98-14

Appui à la demande de CLG pour son projet Agrosylviculture riveraine de Missisquoi

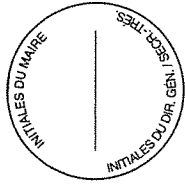
Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'appuyer la demande de financement de CLG auprès de l'organisme du Bassin

Versant de la baie Missisquoi pour le projet Agrosylviculture riveraine de Missisquoi-

0798



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

Complément final. Ce projet concerne en outre des travaux d'entretien dans le parc des Pionniers. L'appui de la municipalité sera de cent cinquante dollars en biens et services.

*ADOPTÉ *

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

99-14

Réparation à la caserne

Proposé par Claudia Morlot
Appuyé par France Boulet

et résolu faire les réparations nécessaires à la caserne suite aux infiltrations d'eau par le toit, le tout tel que présenté dans l'estimé de Construction Simon Larose. La dépense serait d'environ huit cent cinquante (850) dollars plus les taxes applicables.

*ADOPTÉ *

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

100-14

Travaux de scellement de fissures pour 2014

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs ;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu d'accepter la proposition la plus basse conforme soit celle de Gestion Pavex pour les travaux de scellement de fissures sur une partie dans le rang Saint-Joseph et le rang Sainte-Anne. Le budget prévu est de sept mille dollars.

*ADOPTÉ *

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

101-14

Travaux de rapiéçage mécanisé pour 2014

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de trois fournisseurs ;

Considérant que le meilleur prix à tonne posée est le double de celui proposé en 2013 soit cent quatre vingt (180) dollars la tonne posée comparativement à quatre vingt dix (90) dollars;

Il est proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par France Boulet

et résolu de ne pas faire de travaux de rapiéçage mécanisé en 2014 et de reporter les travaux en 2015 pour obtenir un meilleur prix si la quantité des travaux est plus importante.

*ADOPTÉ *

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

102-14

Travaux dans le rang Ange-Gardien

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de :

- modifier dans la résolution 83-14 le deuxième paragraphe concernant les travaux rang Ange Gardien en supprimant les travaux énoncés aux points 1 et 3;
- de procéder au rechargement sur environ 350 m de chemin avec de la pierre MG 20 MTQ sur 15 cm (6 pouces) d'épaisseur ;

Le vote est demandé et se traduit par 5 voix pour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

103-14

Épandage d'abat poussière

Proposé par France Boulet

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu d'épandre de l'abat poussière dans le rang Ange-Gardien lorsque tous les travaux prévus seront réalisés.

*ADOPTÉ *

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

104-14

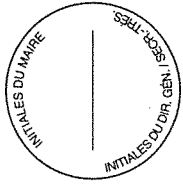
Débroussaillage des fossés de chemins pour 2014

Considérant que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs ;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par France Boulet

et résolu d'accepter la proposition de André Paris inc, l'option 2. Le débroussaillage sera effectué dans tous les rangs de la municipalité à l'automne 2014.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame de Stanbridge (Québec)

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense

Une demande de travaux sera envoyée au Ministère des transports du Québec concernant le débroussaillage du chemin de la Grande-Ligne Ouest ainsi que pour le colmatage des trous dans l'accotement et la chaussée sur le chemin de la Grande-Ligne Est, surtout proche du numéro civique 1169;

La deuxième période de questions est ouverte à 21h45.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h50.

Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ginette Simard Gendreau
Mairesse

Béatrice Travers
Secrétaire-trésorière

Élection partielle du 6 juillet 2014

Suite à la démission du conseiller au siège numéro 1, Richard Buchanan, le poste a été ouvert aux candidatures le 6 juin 2014.

Cinq candidats ont déposé leur candidature, il s'agit de Louis Alexander, Alain d'Amours, Carole Dansereau, Carole Lemaire et Marie Nadeau. Cette dernière a retiré sa candidature le 3 juillet 2014.

Un scrutin a été tenu le 6 juillet 2014 et voici les résultats :

Louis Alexander : 27 votes, Alain d'Amours : 6 votes, Carole Dansereau 107 votes et Carole Lemaire 70 votes.

Le nombre de personnes s'étant prévalu de leur droit de vote est de 213 sur une possibilité de 564.

Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge-RÈGLEMENT 379-14

« Je, Carole Dansereau, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Notre-Dame-de-Stanbridge et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat. ».

et j'ai signé _____

Signé devant moi le2014. _____